

Cahier des clauses techniques particulières

Prestation d'audit organisationnel, de conformité et de mise à niveau HSE (Hygiène Sécurité Environnement) & Santé Sécurité au Travail (SST)

N°261000123

1. Contexte et Objectifs de la mission

- **Le Contexte :**

L'IPEV (Institut Polaire français Paul-Emile Victor) intégrera l'Ifremer au 1^{er} janvier 2027. Dans le cadre de cette intégration, un audit HSE est nécessaire afin d'évaluer le niveau de conformité réglementaire, l'efficacité du système de management HSE et l'adéquation de ses pratiques opérationnelles avec les exigences applicables et les meilleures pratiques du secteur. Un focus spécifique permettra une mise à niveau du DUERP de l'IPEV et une mise à jour du volet HSE du PAPRIPACT de l'Ifremer.

- **L'Objectif principal de la mission :**

Réaliser un audit flash de l'état actuel des documents et processus de la cellule et de l'organisation HSE de l'IPEV, avec un focus sur le **DUERP** et les éléments permettant de mettre à jour le **volet HSE du PAPRIPACT**. L'enjeu est d'identifier les écarts réglementaires et techniques afin de proposer un plan de mise à niveau opérationnel. Cette mise à niveau devra être engagée selon les modalités décrites dans ce plan avant le 1^{er} janvier 2027, et s'étalera sur l'année 2027.

2. Périmètre de la mission

La mission concerne l'ensemble des activités, des locaux et du personnel de l'établissement à intégrer (50 salariés). Elle s'étendra à l'organisation et à la documentation existante pour les différents terrains d'activités de l'IPEV.

Les thématiques clés à auditer :

- **DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) :**
 - Vérification de l'existence, de la cohérence et de la mise à jour du document.
 - Évaluation de la méthodologie d'identification et de cotation des risques physiques et techniques (risques liés aux équipements, circulations, produits chimiques, incendie, etc.).
 - Contrôle de l'adéquation entre les risques réels constatés sur le terrain et le document écrit.
- **Le volet HSE du PAPRIPACT :**

- Analyse stricte des actions de prévention technique et de protection (collective et individuelle) planifiées.
- Vérification de la conformité des actions programmées face aux obligations réglementaires HSE comme par exemple :
 - contrôles périodiques des installations,
 - formations et habilitations obligatoires de sécurité,
 - gestion de la coactivité (entreprises extérieures, plan de prévention),
 - modalités d'accueil des nouveaux salariés,
 - analyse des accidents et des presque accidents,
 - gestion des EPI et des EPC,
 - registre et documents obligatoires,
 - modalités de gestion des déchets et des situations d'urgence,
 - respect des réglementations environnementales,
 - ...
- Évaluation du taux de réalisation et du suivi des actions de sécurité des années précédentes.

3. Contenu attendu de la prestation (Livrables)

Le cabinet d'audit devra fournir une prestation articulée en 3 phases, donnant lieu aux livrables suivants :

Phase	Description de la prestation	Livvable attendu
Phase 1 : Cadrage & Analyse documentaire	Revue des pièces existantes (DUERP, volet sécurité du PAPRI Pact, registres de sécurité, rapports de contrôles techniques réglementaires).	<i>Note de cadrage et liste des pièces HSE manquantes.</i>
Phase 2 : Audit Terrain	Visites techniques des locaux et entretiens ciblés (direction locale, référent sécurité, membres du CSE sur les sujets sécurité).	<i>Rapport d'audit de conformité réglementaire et technique HSE.</i>
Phase 3 : Plan de mise à niveau	Restitution et co-construction de la feuille de route pour la cellule HSE globale.	<i>Plan d'action HSE correctif (actions, budgets estimés, priorités) planifié jusqu'en déc. 2026.</i>

Point de vigilance : Le rapport devra isoler et prioriser les risques de non-conformité réglementaire majeure ou dangers graves et imminents pour lesquels la responsabilité de l'Institut repreneur pourrait être engagée dès le 1er janvier 2027.

5. Profil recherché

Le prestataire devra démontrer :

- Une expertise pointue en droit du travail (santé/sécurité), ingénierie de la prévention et réglementation HSE.
- Une expérience avérée dans l'audit de conformité réglementaire de sites (DUERP, suivi d'obligations de sécurité).

Nota : Les cabinets d'audits pourront proposer toutes méthodologies d'audits et d'analyse HSE complémentaires.